

Mairie de CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 1 – Séance du 3 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois décembre,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Emmanuelle SECCIA, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

Absents excusés : Frédéric PAULOIS pouvoir donné à Richard CHERMETTE, Yoan LEVITE, Florian DOUHERET, Sophie DOURS.

Date de convocation : 28 novembre 2024

OBJET : Autorisation donnée au Maire de signer un devis supérieur à 4 000.00 € - Travaux Église – Avenants entreprise MAGNIEN TOITURE

Monsieur le Maire présente les avenants de l'entreprise **MAGNIEN TOITURE** concernant des travaux supplémentaires qui doivent être réalisés sur l'Église:

- réfection de la toiture du bas , pour un montant de **11 710,70 €**, avenant au devis n°DE23235 de 11 088,37 €
- réfection de la toiture du haut , pour un montant de **3 487,90 €**, avenant au devis n°DE23209 de 31 133,57 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer ces avenants et de régler les factures afférentes.

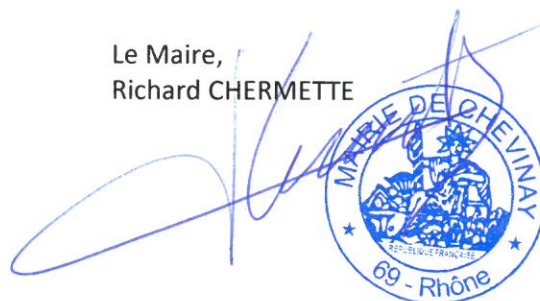
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants de l'entreprise MAGNIEN TOITURE et à régler les factures afférentes,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture